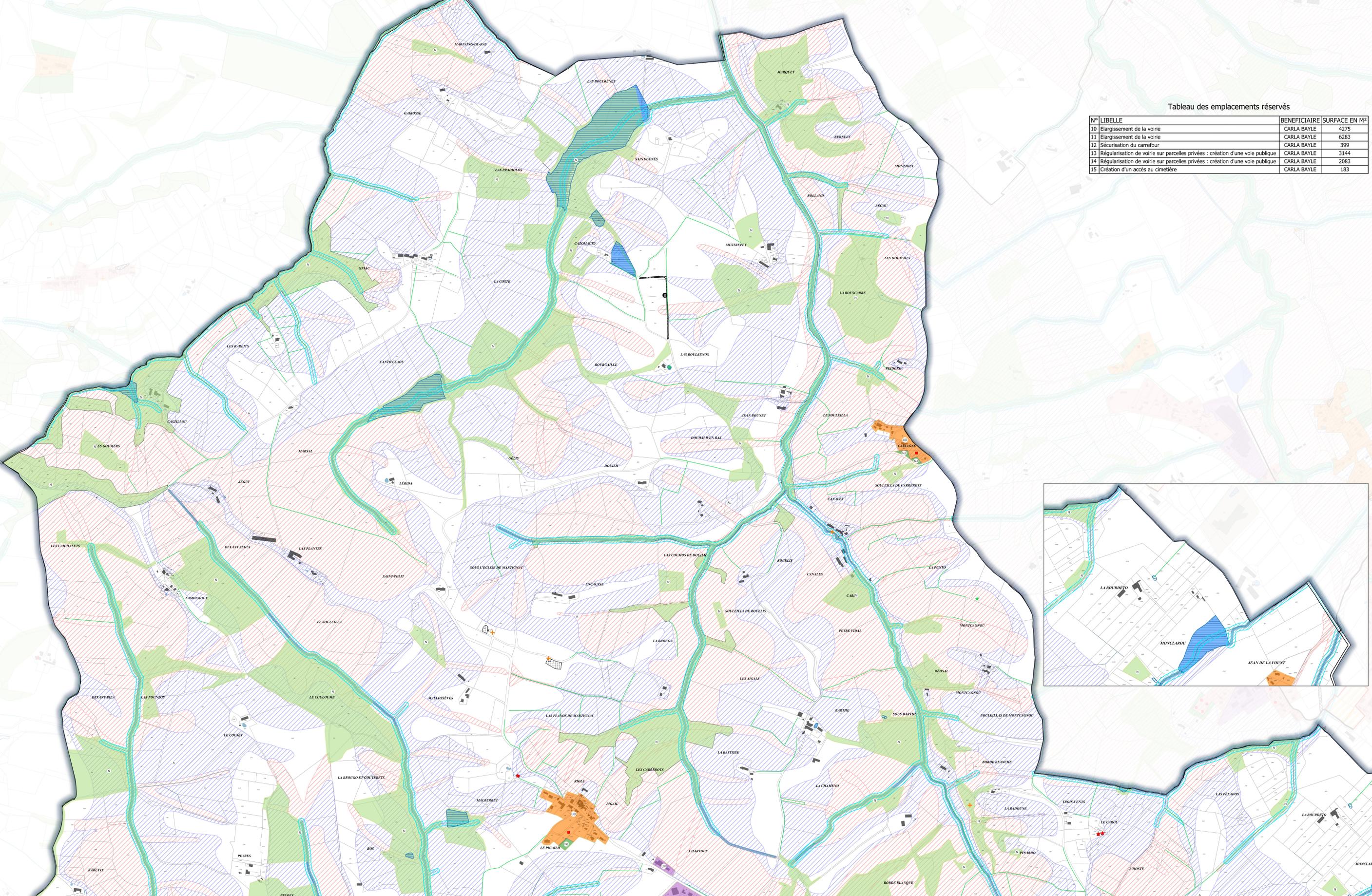


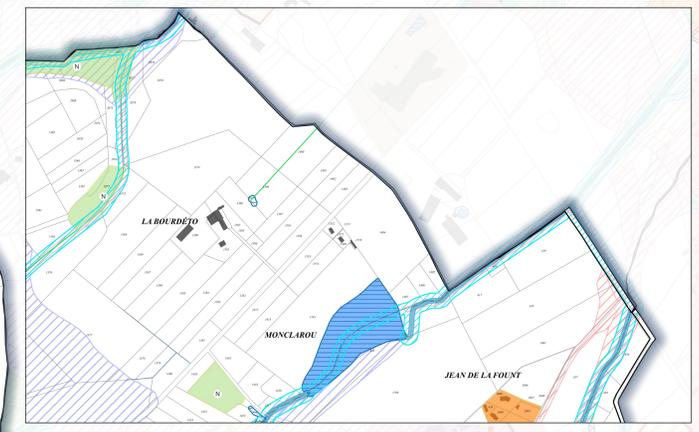


Tableau des emplacements réservés

N° LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFACE EN M²
10 Elargissement de la voirie	CARLA BAYLE	4275
11 Elargissement de la voirie	CARLA BAYLE	6283
12 Sécurisation du carrefour	CARLA BAYLE	399
13 Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	CARLA BAYLE	3144
14 Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	CARLA BAYLE	2083
15 Création d'un accès au cimetière	CARLA BAYLE	183



- ZONE URBAINE (U)**
 - UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
 - UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
 - UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis soles
 - UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
 - UL - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
 - ULA - Site de l'Usual del Carla accueillant des activités de touristiques
 - UX - Secteur de développement des activités économiques
- ZONE URBAINE (AU)**
 - UA - Secteur de développement des activités commerciales
- ZONE URBAINE (AU)**
 - UAU - Secteur d'habitat à très court terme
 - UAB - Secteur d'habitat à court terme
 - UAM - Secteur d'habitat à moyen terme
 - UAU - Secteur de développement à long terme
 - SAU - Secteur de développement d'équipements publics
 - SAUL - Secteur de développement touristique
- ZONE AGRICOLE (A)**
 - A - Zone Agricole
 - AP - Zone agricole Protégée
 - AL - Site dédié accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
 - Aer - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
- ZONE NATURELLE (N)**
 - N - Zone Naturelle
 - Np - Zone Naturelle Protégée
 - N1 - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT**
 - Emplacement réservé
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Élément pouvant donner de destination
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE**
 - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
 - Point de vue
 - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES**
 - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
 - Zones humides
 - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
 - Atteinte des zones inondables
 - Zone inspectée par un risque
 - Zone concernée par un risque, se référant au PPR situ en annexe du PLU
 - Zone bleue
 - Zone rouge
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
 - Linéaire commercial protégé
 - Secteur à conserver ou à créer
- INFORMATIONS**
 - Secteur de carrières au titre de l'article R 151-34 2° du CU
- FOND DE PLAN**
 - Bâti
 - Permis de construire autorisés
 - Cours et voies d'eau
 - Plans d'eau
 - Limite parcellaire
 - Communes



3.2
P PLAN
L LOCAL
U URBANISME
i INTERCOMMUNAL
Arize-Lèze

DOSSIER D'APPROBATION
3.2_RÈGLEMENT
 3.2_Règlement graphique
 Commune de CARLA BAYLE
 Secteur Nord

ARRÊTÉ LE
28/02/2024

APPROUVÉ LE
28/02/2025

